

Le Bois du Quesnoy

Du Bois des chênes à l'ANRU



Archives municipales d'Hautmont
Septembre 2011

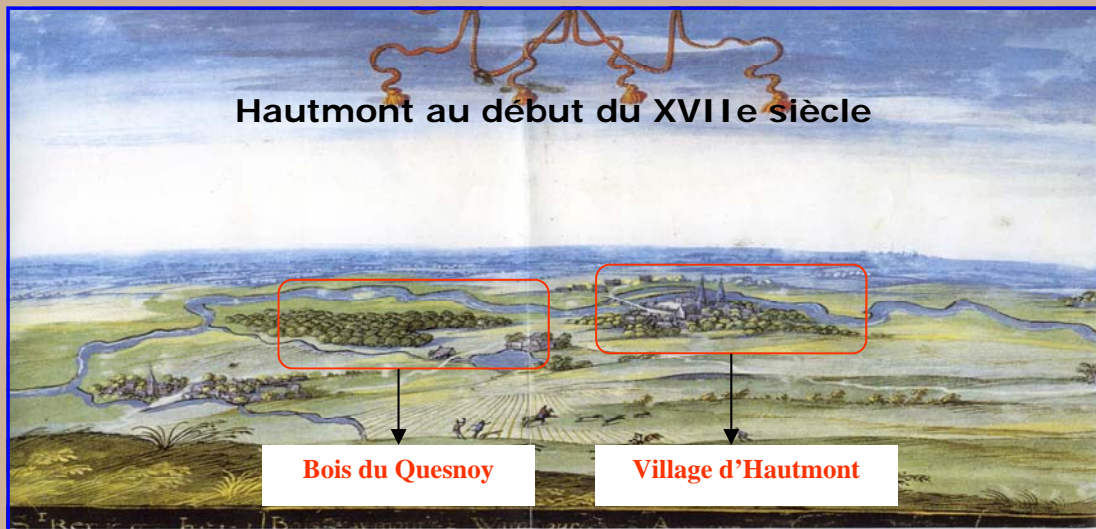


HAUTMONT
Municipalité de Hautmont
Arrondissement d'Arras - Région
Wallonie-Flandre



LE BOIS DU QUESNOY AVANT LE XXI^E SIÈCLE

« Bois du Quesnoy » signifie « *bois des chênes* » en patois local. Cet ensemble forestier était jadis très étendu, comme en témoigne la vue de l'album de Croÿ. Actuellement, ses limites



correspondent approximativement à la rue Jules Cam-
pagne, la rue du sen-
tier de Saint-Rémy, la
rue des Américains, la
rue Deham prolongée
par la rue du Bois du
Quesnoy. **Le reflet de
la vie de l'abbaye au
MOYEN AGE : Veiller
au Salut de son âme :**
ce bois magnifique

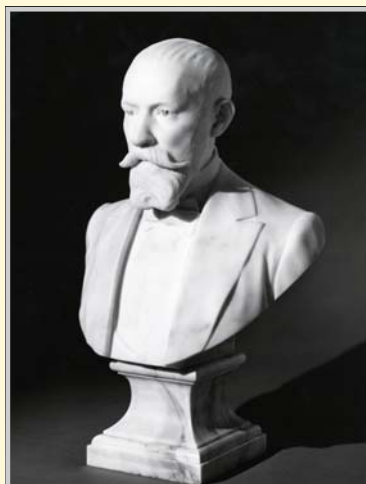
avait été donné aux moines par le seigneur **Jacques d'Avesnes** en **1187**. La donation de terres à un monastère était pratique courante au Moyen Age ; il s'agissait souvent de purifier son âme, en faisant des dons à l'Eglise. Six bulles pontificales confirment les possessions de l'abbaye données par des nobles, notamment la bulle de Nicolas II en 1272, qui maintient l'abbaye dans la possession de ses biens.



JUSQU'À LA **RÉVOLUTION INDUSTRIELLE**, l'Abbaye, puis ses différents propriétaires, comme le comte **Chombard de Lauwe**, exploite le bois pour le chauffage. Parmi les métiers répertoriés au XVIII^e siècle à Hautmont, on trouve nombre de bûcherons travaillant dans le bois du Quesnoy.

AU COURS DU XIX^E SIÈCLE, le Bois du Quesnoy devint aussi un lieu de promenade pour les familles hautmontoises.

LES FORGES DEMBIERMONT



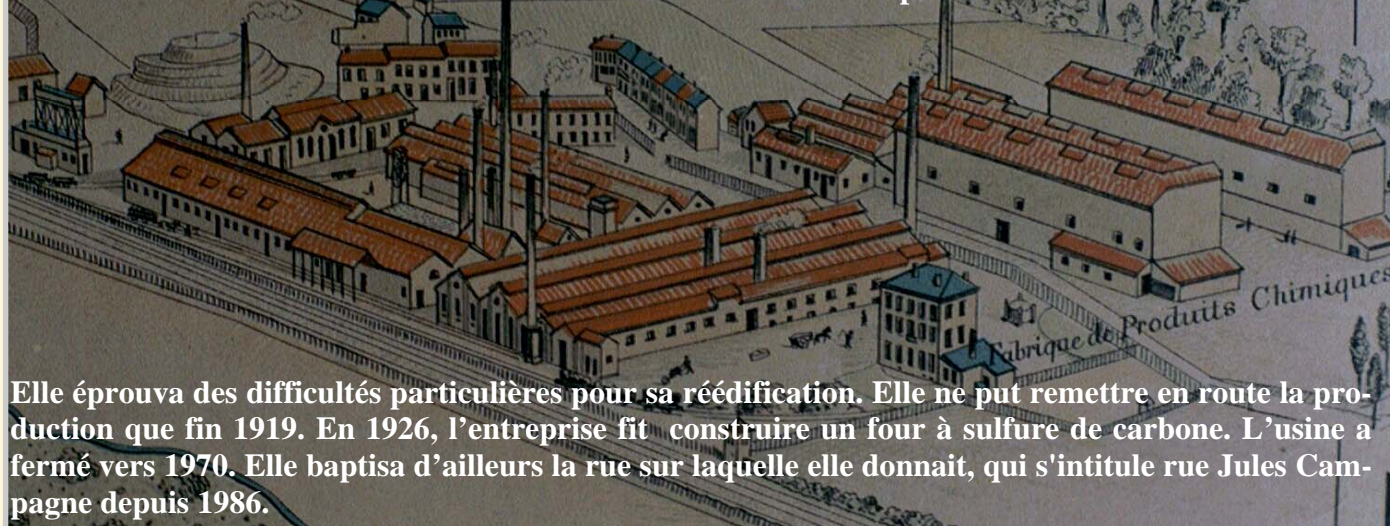
Léonard Dembiermont (1840-1913), un fils d'ouvrier décida de s'installer à son compte. En 1881, il obtint l'autorisation d'établir une grosse forge, ainsi qu'un atelier d'ajustage de l'autre côté de la rue Sainte-Anne. Il apportait des innovations dans les produits fabriqués à Hautmont. En 1895, les Etablissements Dembiermont-Géhu firent acquisition des anciennes fonderies de la Sambre et installèrent de nouveaux ateliers de forge. Ils construisirent également de nouveaux ateliers en 1903, 1905 et 1930. Léonard Dembiermont décéda en 1913. Son fils Maurice (1882-1972) lui succéda à la tête de l'entreprise. Il fonda également une autre usine à Auberwilliers, en 1916. Après 1918, l'usine d'Hautmont fut reconstruite, car les Prussiens l'avaient vidée de tout son outillage, expédié vers le Reich. En 1974, l'usine est frappée de plein fouet par le premier choc pétrolier, alors qu'elle occupe 760 personnes. En 1980, Dembiermont ne compte plus que 500 personnes. En

1984, l'entreprise crée une filiale de commercialisation aux Etats-Unis, pour trouver de nouveaux débouchés vers l'extérieur (qui ferme en 1986). En 1985, la société abandonne progressivement la fabrication des arbres forgés. En 1987, Jacques Dembiermont vend l'entreprise au groupe **Usinor-Sacilor**. De 1987 à 1992, la firme se spécialise dans les couronnes laminées sans soudure de haute technologie et assainit sa structure financière. De 1993 à 1995, elle s'engage dans un programme d'investissements importants, pour recentrer l'usine et développer ses activités. En 2002, Dembiermont est racheté par **le groupe italien FORGITAL**.



L'USINE DES PRODUITS CHIMIQUES

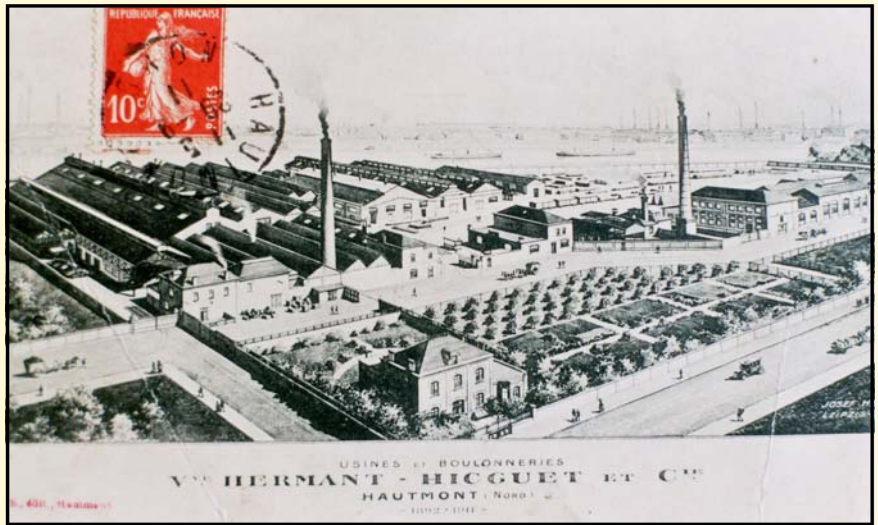
L'usine fut fondée en 1857 sous l'appellation de **Société des Mines et Usines de Sambre-et-Meuse**. En 1881, suite à l'épuisement du gisement de minerais sulfurés, elle devient la **SA des Usines des Produits Chimiques**. En 1895, l'entreprise occupait une superficie de 15 hectares. En 1914, elle fabriquait tous les produits de la grande industrie chimique. Durant la Grande Guerre, l'établissement subit cruellement les démolitions des Allemands, qui enlevèrent presque tout. Dès l'Armistice, la société fit tous ses efforts pour reconstituer ses usines dévastées, mais elle était privée de son raccordement ferroviaire. Les Allemands avaient aussi fait sauter le pont sur la Sambre.



Elle éprouva des difficultés particulières pour sa réédification. Elle ne put remettre en route la production que fin 1919. En 1926, l'entreprise fit construire un four à sulfure de carbone. L'usine a fermé vers 1970. Elle baptisa d'ailleurs la rue sur laquelle elle donnait, qui s'intitule rue Jules Campaigne depuis 1986.

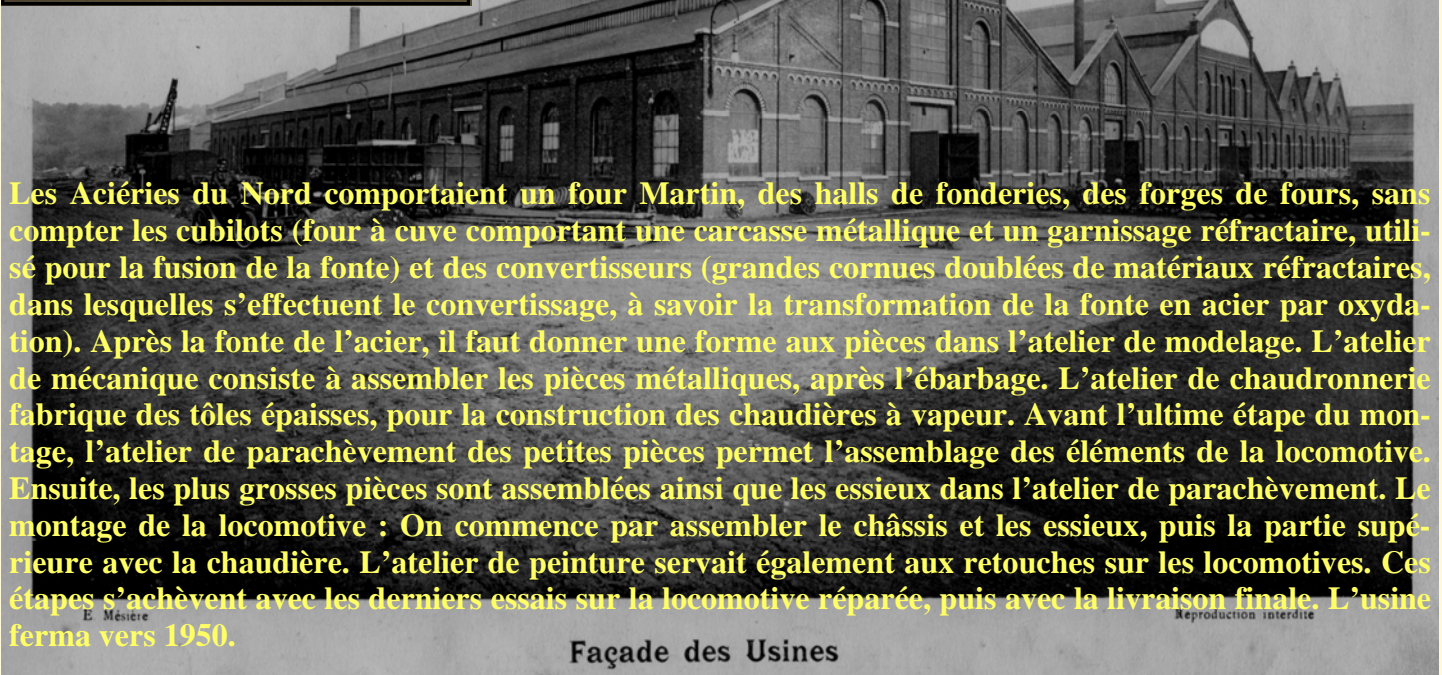
LES BOULONNERIES HICGUET

Située aux 72 et 82, rue Sainte-Anne, cette société avait été constituée en 1892 par **Hermant Hicguet**. L'entreprise était surtout spécialisée dans le taraudage de l'acier à chaud par la machine à trois galets. La société obtint une médaille d'argent avec diplôme pour ses productions, à l'exposition de Bordeaux, en 1895. Cette entreprise devint, à la fin du XIXe siècle, le principal fournisseur des compagnies de chemin de fer et de tramways, ainsi que des constructeurs et des quincailliers. Elle avait pris un remarquable essor et, en 1914, elle était l'un des établissements les plus importants pour la fabrication d'articles de boulonnerie. Mais, durant la Grande Guerre, les usines ont subi la dévastation allemande, sous forme de réquisitions de matériel et outillage, de produits finis, de matières premières et d'approvisionnement divers. Dès l'Armistice, la société dû déployer toute son énergie, pour la remise en état du peu de matériel laissé par l'ennemi. Dès avril 1919, la production, quoique faible, reprit. A la fin de la même année, avec un effectif de 500 personnes, sa production avait dépassé celle d'avant guerre. On peut noter également que l'usine employait plus de femmes que les autres. L'entreprise poursuit son activité jusqu'en 1966.



LES ACIERIES DU NORD

L'usine est créée en 1919, à la suite de la transformation par les Allemands, durant la guerre, des Aciéries de l'Union en atelier de réparation de locomotives et construction de michelines, sous brevet ADN. Après l'acquisition des ateliers Adam, attenant aux Aciéries du Nord, les locomotives arrivaient directement derrière les ateliers et accédaient au lavage par eau bouillante mélangée à de la soude puis avaient ensuite accès au démontage.



Les Aciéries du Nord comportaient un four Martin, des halls de fonderies, des forges de fours, sans compter les cubilots (four à cuve comportant une carcasse métallique et un garnissage réfractaire, utilisé pour la fusion de la fonte) et des convertisseurs (grandes cornues doublées de matériaux réfractaires, dans lesquelles s'effectuent le convertissage, à savoir la transformation de la fonte en acier par oxydation). Après la fonte de l'acier, il faut donner une forme aux pièces dans l'atelier de modelage. L'atelier de mécanique consiste à assembler les pièces métalliques, après l'ébarbage. L'atelier de chaudronnerie fabrique des tôles épaisses, pour la construction des chaudières à vapeur. Avant l'ultime étape du montage, l'atelier de parachèvement des petites pièces permet l'assemblage des éléments de la locomotive. Ensuite, les plus grosses pièces sont assemblées ainsi que les essieux dans l'atelier de parachèvement. Le montage de la locomotive : On commence par assembler le châssis et les essieux, puis la partie supérieure avec la chaudière. L'atelier de peinture servait également aux retouches sur les locomotives. Ces étapes s'achèvent avec les derniers essais sur la locomotive réparée, puis avec la livraison finale. L'usine ferma vers 1950.

Façade des Usines

LES DIFFÉRENTS TYPES D'HABITATS APRÈS 1945 AU BOIS DU QUESNOY

LA CITÉ SAINT-ELOI

Entre 1949 et 1968, une vague de constructions nouvelles se développe : les cités-jardins. Les directeurs d'usines s'impliquent, notamment La Providence. Denis Honegger est chargé de la construction de la cité. En 1948, le projet est lancé par le FOYER DE L'OUVRIER. Entre 1949 et 1952, 166 logements sont construits, puis entre 1952 et 1954, 37 nouveaux sont bâtis, entre 1955 et 1957, 40 autres logements sont édifiés, enfin entre 1958 et 1959, 56 logements supplémentaires. Au total, 397 logements ont été construits. Une dernière tranche est réalisée en 1963, elle compte 98 logements. **Ces constructions sont stimulées par les demandes nombreuses et pressantes.** La municipalité accorde sa garantie au projet, pour reloger les personnes vivant dans des taudis en centre-ville. Le maire d'Hautmont Princelle déclare que la crise du logement est très grave, il évoque des immeubles insalubres, des expulsions forcées, notamment dans les maisons ayant appartenu à l'ancienne société des ADN. L'usine vient en effet de fermer vers 1950. Les nouveaux habitants sont essentiellement les ouvriers, surtout ceux de la Providence, les employés du tramway et ceux de la Ville.

A partir de 1953, le FOYER DE L'OUVRIER veut réserver les logements EXCLUSIVEMENT AUX PERSONNELS DES ENTREPRISES. Il signe une convention avec la Ville, 80 % DES LOGEMENTS SONT RÉSERVÉS AUX OUVRIERS des entreprises impliquées dans la construction, soient 176 logements. Les industriels s'engagent à rembourser au FOYER DE L'OUVRIER durant 65 ans le déficit d'exploitation de la totalité des logements mis à leur disposition. En aucun cas, le FOYER DE L'OUVRIER ne pourra attribuer de logement à des personnes étrangères au personnel des industries, ou en s'assurant d'une garantie sérieuse nécessitant à la fois l'approbation de la Ville et des industriels intéressés. 5% des logements seront réservés aux fonctionnaires d'Etat.



L'OPÉRATION MILLION : UN ÉCHEC EN MATIÈRE D'URBANISME ?

Le but initial était de loger, dans les années 1950, des familles aux revenus modestes, avec un minimum de confort et de commodités pour l'époque (eau courante, électricité, tout-à-l'égout). Ce projet s'inscrivait aussi dans le cadre de l'aménagement du Bois du Quesnoy, avec la construction d'autres logements et d'infrastructures complémentaires (écoles maternelles et primaires, maison pour les jeunes, commerces, etc.). Le programme fut lancé dès 1955 par le Conseil municipal et le Foyer de l'Ouvrier. M. Coasne et Segers étaient les architectes désignés pour ces constructions, sous la direction de M. Schmitz. En 1954, **Marcel Aimé**, le Maire de l'époque, tire la sonnette d'alarme : « *Il me paraît superflu d'insister sur l'insuffisance de logements en notre cité, où il serait indispensable de construire rapidement 500 logements* ». Le maire réitère en 1955 : « *Je vous prie donc de vouloir bien vous rapprocher, le plus rapidement possible, de M. Schmitz pour examiner cette affaire d'urgence, car je tiens absolument à ce que 50 logements démarrent très vite* ». Le projet prévoyait la construction de 50 logements sous le nom « **d'Opération Million** » et de 100 logements sous l'appellation « **Opération Million Améliorée** ».



Pour « **l'Opération Million** », les immeubles ne doivent avoir plus de cinq niveaux et la répartition des appartements est la suivante : 25 appartements de 4 pièces (64 m²) pour les familles nombreuses et 25 appartements de 2 pièces (32 m²) pour les jeunes couples. Pour « **l'Opération Million Améliorée** », il est prévu la construction de 10 logements de 2 pièces, 80 logements de 3 pièces et 10 logements de 4 pièces. **Les immeubles se situaient avenue du général Leclerc.** Le 26 mai 1957, inauguration du Bloc Million. En 1959, la décision de construire cent logements supplémentaires est approuvée par la Préfecture. En 1960, les **immeubles de l'Opération Million sont achevés.** En plus de l'Opération Million, 50 immeubles sont construits allée Germaine, Cité du Château d'eau (25 de 4 pièces et 25 de 2 pièces).

Dès 1960, de graves problèmes de salubrité publique et des loyers impayés apparaissent. Dès 1970, l'Office d'HLM réfléchit au problème de l'Opération Million et prévoit, soit de réparer et aménager à grands frais (5 millions de francs) les logements, soit de les détruire pour les reconstruire. La dernière option est retenue. En 1976, les HLM envisagent la démolition du bloc C. En 1981, la municipalité demande à ce que les HLM murent les logements vides car il y a danger pour la population. En Juillet 1982, la ville demande aux HLM la rénovation de deux blocs (3 ont déjà été rasés) : 60 familles sont concernées. A titre d'exemple les logements ont de nombreuses fuites, les fenêtres ne ferment plus, absence d'électricité, les conduits d'évacuation des eaux et matières usées sont défectueux, les punaises et les rats ont envahi des appartements. La mairie parle de prendre un arrêté de péril et d'insalubrité et exige le relogement des occupants avant l'hiver. En 1983, la Ville décide de la démolition du dernier bloc.

LA CITÉ DE TRANSIT LA CHÊNAIE

La résidence **La Chênaie** a été construite en 1972 par le CIL Sambre dans le cadre de la résorption des îlots insalubres, surtout l'îlot Saint-Ansbert. Elle est composée de 40 maisons semi individuelles avec jardin privatif et est traversée par un espace assez indéterminé qui tient lieu à la fois de voie d'accès Ouest à la Cité, de départ de la rue du Bois du Quesnoy et d'aires de jeux et de stationnements. L'affectation des logements a été réalisée en 1973 et réservée à des familles issues des quartiers populaires d'Hautmont ou des blocs Million. La plupart des 46 chefs de famille travaillaient en 1973 dans les industries d'Hautmont et des environs, comme La Providence, La Métall, Socomas, Vallourec, Wendel Sidelor, mais aussi la Fabrique de Fer, Jeumont-Schneider, Chaussou, Villeroy et Boch, etc. On compte alors 58% de personnes issues de l'immigration, soit la majorité. Ces logements formaient une **Cité de transit**, dont la structure a été créée par la loi du 10 juillet 1970, puis mise en application par la circulaire du 19 avril 1972. Les cités de transit sont réservées aux personnes vivant dans des logements insalubres.



Les solutions envisagées pour améliorer la cité de transit :

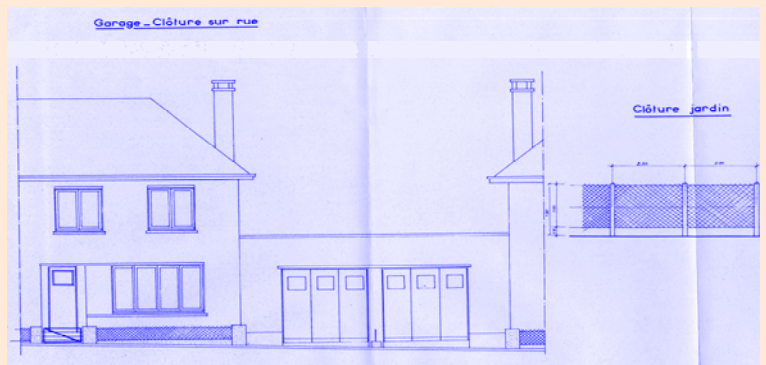
En **1977**, la Chênaie traverse une grave crise sociale et la SA HLM tente de trouver des solutions pour améliorer les conditions de vie des locataires. **Au début des années 1980**, on essaie de réduire le **désenclavement de la cité** par l'ouverture d'une voie routière, un gardien est recruté pour améliorer la **sécurité**, on innove en matière d'**animation** et de **formation professionnelle** pour les jeunes. Enfin, des actions sont entreprises auprès des populations étrangères par une **valorisation des cultures** (exposition d'artisanat, folklore...).

En **1994**, décision de réhabiliter la Chênaie sous forme d'un chantier de réhabilitation et d'aménagement des abords permettant de mobiliser les habitants en améliorant leur cadre de vie tant sur le plan du bâti que sur la qualité de vie. Le **SAIS (Service d'appui et d'intervention sociale)** a missionné deux assistantes sociales.

Un bilan plutôt positif : En **2000**, après la restauration de la cité, 78% ne souhaitent plus la quitter. Les habitants se sentent plus concernés par leur quartier. Ils prennent en charge leur logement (intérieurs plus soignés et coquets) et entretiennent des jardinets et des parterres (dont participation de certains au concours des Maisons fleuries). Enfin, la Chênaie s'ouvre davantage sur le quartier du Bois du Quesnoy. Certains locataires et leurs enfants fréquentent la Maison de Quartier (16% des enfants la fréquentent (sports, vidéos, aide aux devoirs, danse...)) et participent aux manifestations.

DES OUVRIERS ENFIN PROPRIÉTAIRES !

Entre **1958 et 1963**, **30 logements** ont été construits au Bois du Quesnoy destinés à l'accession à la petite propriété. Ils sont situés allée Michel (aujourd'hui **avenue Hebburn**). L'architecte qui a réalisé le projet est **M. Segers**. Ils sont composés de 12 logements de 4 pièces et de 18 logements de 5 pièces. La caisse des allocations familiales a prêté l'argent pour acheter le logement. L'usine **La Providence** accepta le versement initial afin d'aider les ouvriers en 1963.



Entre **1959 et 1961**, un nouveau lotissement est construit allée Michel. Il est aussi destiné à l'accession à la petite propriété. Il est constitué de **36 logements** composés de 20 habitations de 5 pièces et 16 de 4 pièces.

Ces constructions ont permis à une génération d'ouvriers de devenir propriétaires à peu de frais. Ces habitations individuelles constituent alors un progrès indéniable au niveau du confort de vie. Elles se rapprochent de la Cité des Acières du Nord, à la différence que les ouvriers pouvaient devenir propriétaires de leur maison.

UN QUARTIER ANIMÉ : LES FÊTES AU BOIS DU QUESNOY

Dans l'Entre Deux Guerres, le quartier du bois du Quesnoy était géré par des coutumes bien spécifiques, respectées de chaque habitant. Les fêtes du quartier étaient gérées par la **COMMUNE LIBRE DU BOIS DU QUESNOY**, créée en 1820. Toutes les maisons et les rues étaient pavoisées avec des drapeaux et des guirlandes pendant les festivités. Au programme, des groupes de musiciens du quartier proposaient des concerts de jazz comme les **DJNS BOYS**, de l'accordéon avec le célèbre **AIMABLE**.



A la **Queue du Bois**, le chariot du marchand de charbon faisait office de podium sur la place. Selon les années, la Ducasse s'y déroulait accom-

agnée de différentes animations, comme le kiosque, un ring de boxe, des concours de lutte et des manèges avec balançoires, tourniquets, ainsi que des baraques à frites pour la restauration. Des forains venaient de loin pour monter des manèges pour le plaisir des enfants, et pour la joie des adultes des stands de jeux très diversifiés. Les parents comme les enfants pouvaient se défouler en faisant des courses de sacs, ou en mesurant leur adresse à la course à la cuillère, au jeu de quilles.



LES ÉCOLES DU QUARTIER

Dès 1933, la Ville projette de construire un groupe scolaire **allée Michel (avenue Hebburn)**, car c'est déjà « un quartier peuplé ».



L'ÉCOLE MATERNELLE LES JONQUILLES est l'ancienne école dite de la **Queue du Bois**, ouverte en 1952 (3 classes) pour les quartiers du Bois du Quesnoy et Produits Chimiques. Elle comporte aujourd'hui 5 classes. Le projet de construction a débuté dès 1951 à cause de la poussée démographique dans le quartier. Il n'existait alors qu'une simple garderie pour les tout-petits. L'école maternelle la moins éloignée était distante d'1 km. En 1954, l'école distribuait des galoches et des vêtements aux enfants nécessiteux. Les femmes de service tricotaient pour faire des pulls aux enfants pauvres.

L'ÉCOLE MATERNELLE LE MUGUET a été édifée au cours de l'année 1955 pour décongestionner l'École Maternelle « LES JONQUILLES » et recevoir les enfants des immeubles nouvellement construits. Ouverte à la rentrée 1956 pour 150 élèves, elle en compte actuellement plus de 300. Dans le cadre de l'ANRU, cette école sera détruite pour laisser place à des logements.



Le GROUPE FONTAINE s'appelait l'école primaire de la **Queue du Bois** et porte le nom de l'ancien directeur de l'École des Garçons du Centre. Il est construit entre 1957-1958. 12 classes sont prévues, 14 sont réalisées. En août 1959, l'école est inaugurée avant l'achèvement des travaux. En 1960, sont ajoutées 4 classes préfabriquées et en 1961, une mesure identique a dû être prise, soit actuellement 22 classes (11 garçons - 11 filles).

Le GROUPE PERIER fut inauguré le 26 Mai 1957. Il était prévu pour 16 classes, (actuellement 22) en utilisant les sous-sols, dégagements, préau, etc. Ce groupe Scolaire fut ouvert dès la rentrée scolaire de 1955 et la Municipalité a tenu à lui donner le nom d'un ancien Directeur d'école, **M. Auguste PERIER**. Le collège fut inauguré avec les logements de l'Opération Million, l'École Maternelle le « Muguet », des logements pour l'accession à la propriété, la pose de la première pierre d'un nouveau groupe d'H L M, ainsi que le lancement du chantier du Centre Sportif du Groupe Scolaire Périer.



LE COLLEGE SAINT EXUPERY

Vers 1965, des terrains boisés appartenant à M. DOLEZ directeur de L'Usine des Produits Chimiques, sont vendus à la Ville d'Hautmont pour l'édification d'un collège d'Enseignement et à la Construction d'un plateau d'éducation physique. La construction du collège fut agréée par le Ministre de l'Éducation Nationale en 1966. L'inauguration eut lieu le 13 mai 1967. Des travaux de rénovation s'imposent et commencent début juillet 1995, pour s'achever au printemps 1996. Le projet intègre une étonnante passerelle à hauban. Elle relie l'actuel bâtiment administratif aux salles de classes.



L'anru ou le renouveau urbain du quartier

QU'EST-CE QUE L'ANRU ?

La loi du 1er août 2003 crée le **programme national de rénovation urbaine** pour la ville et la rénovation urbaine. Elle prévoit un effort national de transformation des quartiers présentant des difficultés socio-économiques. Cela se traduit par l'amélioration des espaces urbains, le développement des équipements publics, la réhabilitation des logements sociaux. Cela comprend également la démolition des habitations vétustes ou le développement d'une nouvelle offre de logements.

L'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) met en oeuvre le programme national en approuvant des projets globaux qu'elle finance sur des fonds publics et privés. L'agence apporte son soutien financier aux collectivités locales et aux établissements publics qui conduisent des opérations de rénovation urbaine.

L'ANRU a pour mission :

- De transformer de manière durable les quartiers les plus en difficulté.
- De leur donner une nouvelle chance.
- D'améliorer en profondeur les conditions de vie des habitants qui vivent dans ces quartiers.
- D'y apporter une nouvelle attractivité.
- De créer un nouvel espoir aux habitants qui y vivent.

Les quartiers d'Hautmont concernés :

Quartier du Bois du Quesnoy

Quartier Nord-Boussières

Quartier du Fort

Centre –ville diffus

Vue générale des actions de l'ANRU dans le quartier



L'espace Honegger



Construction de 22 logements individuels, rue du Docteur Schweitzer et espace Honegger.

Le terrain derrière la chapelle, juste à côté des nouvelles habitations, constituera l'espace Laboureur.

Le Petit Bois



Construction de 12 logements individuels, rue du Bois du Quesnoy.



Les résidences Maurice Rose et Prosper

L'opération consiste en la construction de 30 logements. Un petit square fermé encadre une aire de jeux pour enfants ainsi qu'une fontaine.



Les résidences Maurice Rose, du nom du Général Major américain qui, en septembre 1944, a libéré Hautmont avec sa troisième division blindée.

Les résidences Prosper, du nom d'un résistant agissant, pendant la seconde guerre mondiale, sur la zone Hautmont-Maubeuge.



L'immeuble place de Tassigny sera détruit pour laisser place à un espace arboré ainsi qu'à un parking pour les locataires.



Le centre commercial



Un quartier excentré, qui a besoin de petits commerces de proximité. L'actuelle zone commerciale était devenue trop petite et vétuste. Un nouveau bâtiment, plus design (avec toiture végétalisée) et plus vaste a vu le jour, juste à côté. La voirie a également été revue, notamment l'Avenue Leclerc.



Les travaux de réhabilitation ANRU

Dans le cadre de la rénovation urbaine de la ville, Promocil a décidé de réhabiliter 207 maisons et 6 pavillons. Les façades ont été repeintes, les toits complètement remis à neuf tout comme l'électricité, les salles de bains et les portes de cellier. Quant à la résidence Charcot, 38 maisons individuelles ont également été réhabilitées (les toitures, menuiseries, électricité, salles de bain et extérieurs).

Maisons du bois du Quesnoy



Résidence Charcot



La chapelle Saint-Eloi

Pôle de service public



Les opérations ANRU portaient sur la rénovation de **4 salles paroissiales**. Celles-ci accueillent les diverses associations de la commune mais aussi toute personne désireuse d'en disposer. La devanture du bâtiment ainsi que ses alentours ont également été revus.

